

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

MESURE DE RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE - ART. 15 LAI

Free Trading



TYPE DE MESURE

Mesure d'orientation professionnelle.

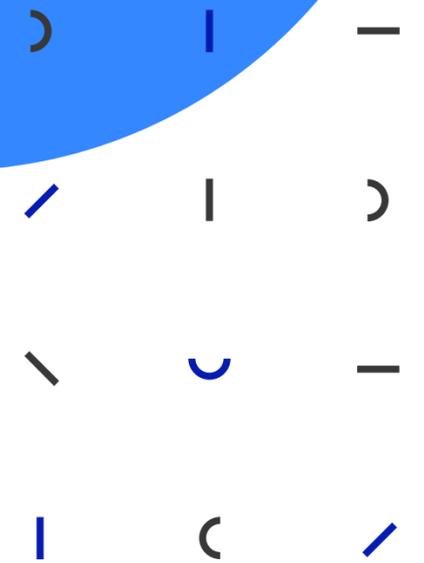
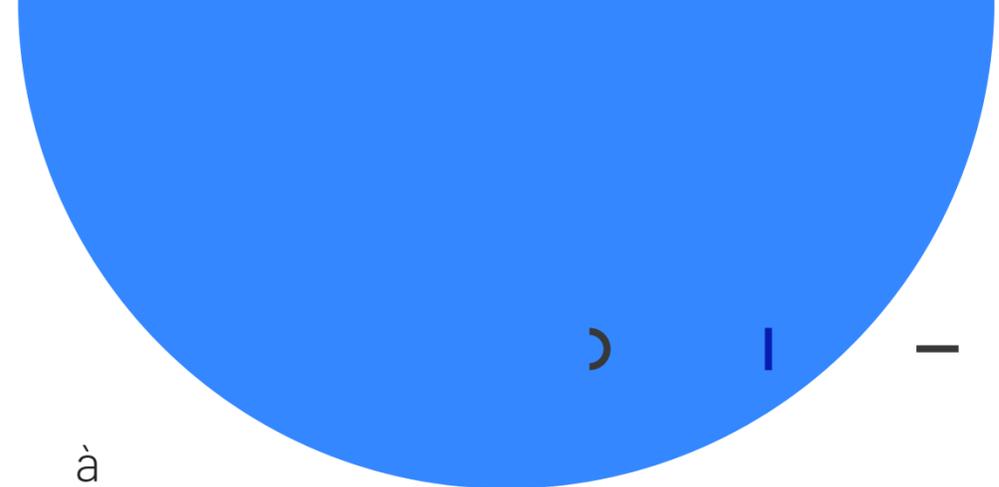
Déterminer sur 3 mois la capacité d'une personne à reprendre un emploi dans l'économie.

La mesure peut être réalisée en français et en allemand.

PRESTATIONS, MOYENS ET MÉTHODES

L'orientation professionnelle sert à déterminer le profil, en évaluant les capacités, les intérêts et les dispositions pour l'exercice d'une activité professionnelle qui soit compatible avec l'atteinte à la santé.

Elle vise les personnes qui sont limitées dans le choix d'une profession ou dans l'exercice de leur activité antérieure en raison de l'atteinte à leur santé. L'orientation professionnelle se compose de conseils spécialisés sous forme d'entretiens, d'évaluations scolaire et de simulations des compétences professionnelles et personnelles dans le cadre de tâches liées à l'immersion en Entreprise de Pratique Commerciale.



Objectifs

Axes principaux du savoir être

Evaluer l'endurance physique, psychique et cognitive;

Evaluer la compétence sociale;

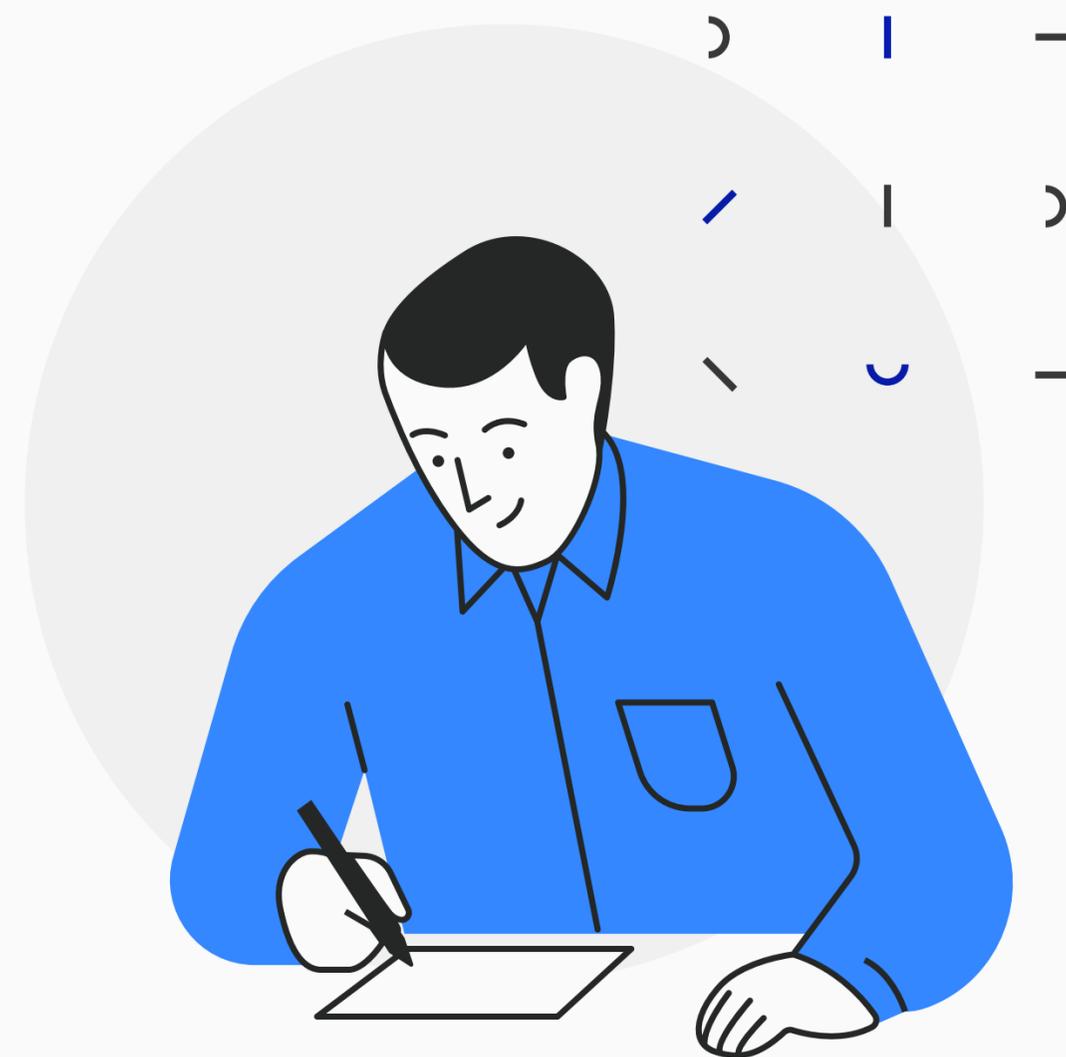
Evaluer la motivation au travail;

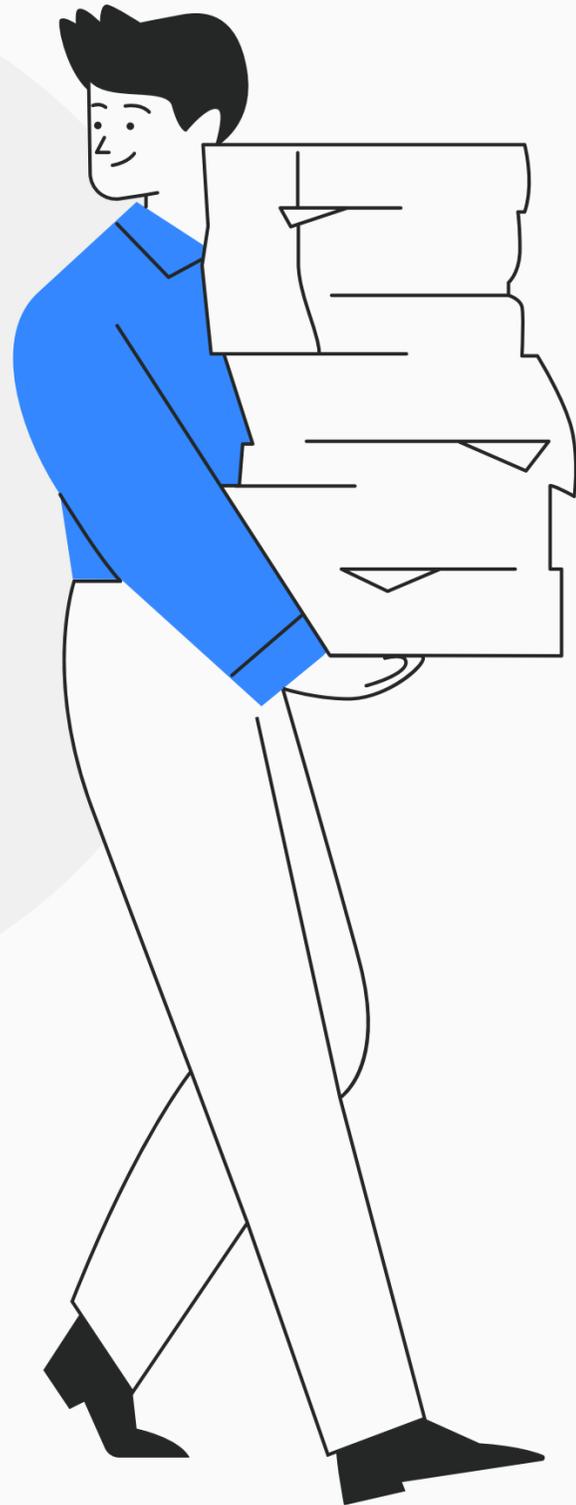
Evaluer sa capacité à structurer une journée de travail;

Evaluer sa compréhension des consignes;

Evaluer sa capacité à s'accoutumer aux processus de travail;

Evaluer sa capacité à travailler à un taux d'employabilité.





Objectifs

Axes principaux du savoir faire

Nous travaillons uniquement 2 composantes des objectifs du savoir faire qui seront déterminés en accord avec le conseiller parmi les 7 proposés. Une poursuite peut être envisagée selon les cas.

Evaluer les compétences en comptabilité.

Evaluer les compétences en vente.

Evaluer les compétences en ressources humaines.

Evaluer les compétences en gestion de projet.

Evaluer les compétences en achats.

Evaluer les compétences en marketing et en promotion des ventes.

Evaluer les compétences en secrétariat.

Objectifs séquentiels : sur demande.

PROCESSUS

L'accompagnant s'assure que le contrat d'objectifs est respecté et met en place le cas échéant des mesures pour les atteindre;

L'accompagnant s'assure que l'engagement par l'employeur de la personne assurée au terme de la mesure reste toujours en ligne de mire dans toutes les décisions prises dans le cadre de la mesure;

En fin de mesure, l'accompagnant rédige un bilan final à l'attention de l'OAI.



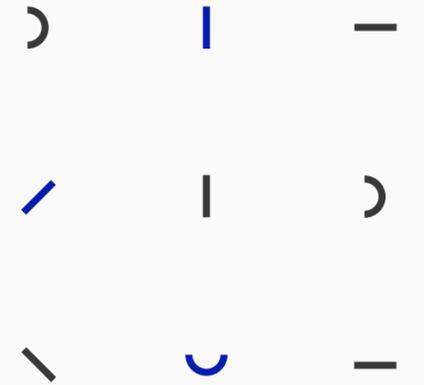
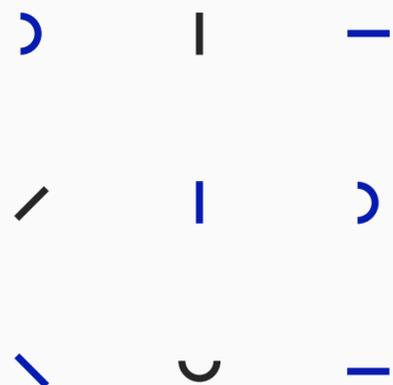
L'accompagnant renseigne régulièrement le conseiller AI concerné sur le développement de la mesure. Il signale de suite au conseiller AI les problèmes qui peuvent mettre en danger le succès de la réinsertion. Des rencontres périodiques sont organisées avec les parties signataires du contrat d'objectifs pour faire ensemble des bilans intermédiaires.

RÉSULTATS

Rapport final d'entretien après le dernier sur le niveau de mobilisation personnel, ainsi que sur les moyens que se donne la personne assurée pour maintenir / retrouver une employabilité lui permettant de subvenir à ses besoins financiers.

Ce rapport est co-signé par le coach et la personne assurée.

Ce rapport inclut les démarches entreprises par la personne assurée durant la mesure pour retrouver du travail.



Lieux d'exécution

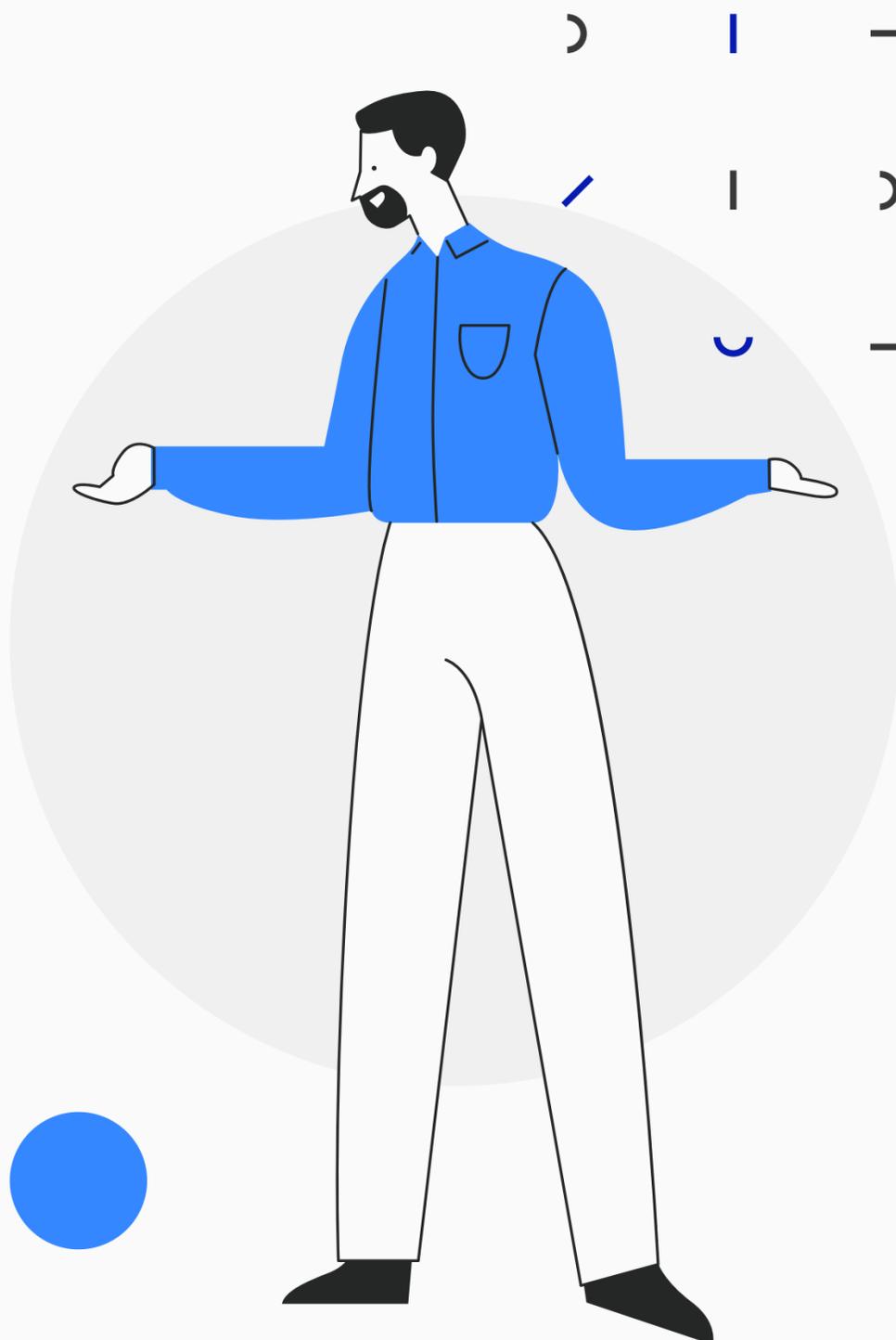
Auprès des entreprises concernées ou dans les locaux du CPI.

Accèsibilité des lieux

Via escaliers, rampes pour personnes à mobilité réduite et ascenseur.

Coût

CHF.-3700 mensuel.



Dates

En tout temps, toute l'année. Dès annonce de mandat par le référent AI, l'accompagnant (coach) confirme son intérêt et le référent au mandat.

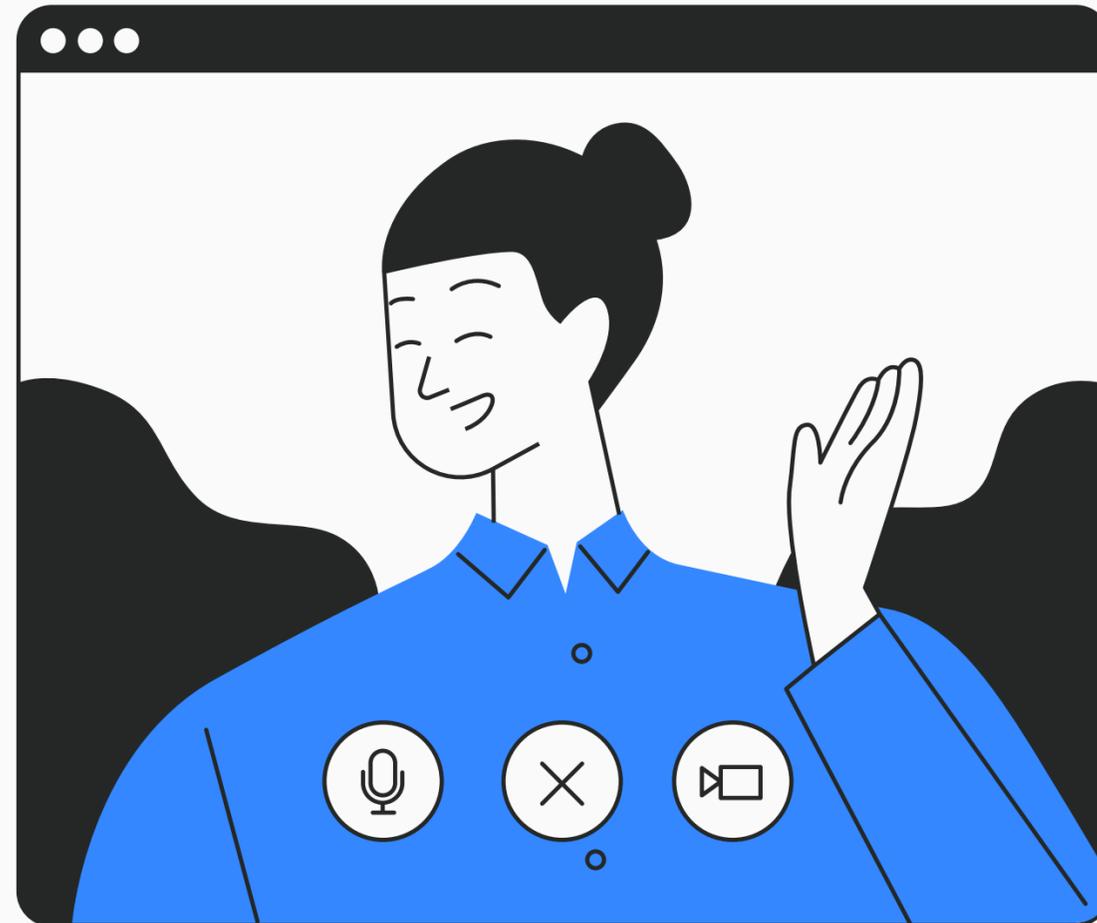
Horaires

Selon le cadre de l'entreprise et adaptable selon besoin.

Fermetures annuelles

Deux semaines entre Noël et Nouvel an.

Contact



RESPONSABLE DE LA MESURE

Pierre Nuoffer

ADRESSE

Route des Grives 2 à 1763
GRANGES-PACCOT

TÉLÉPHONE

026 305 27 77

Free Trading